

N^o 4
Thirien Arthur
et
Bissonnette Elise

Notte George ver J. a Richard 7
Le onze janvier mil neuf cent dix, en la
présence d'un lieu de mariage accordé par Monseigneur
Bouché, archevêque de Montréal, en date du dix du présent
mois, un aussi la publication de deux bans de mariage
fait au prône de notre messe paroissiale et de celle de St.
Jacques à Montréal, entre Arthur Thirien, militaire de
St. Jacques à Montréal, fils majeur de défunt Laurent
Thirien, en son vivant commis et de Marie Balduc,
de St. Jean Baptiste, d'un part; et Elise Bissonnette,
de cette paroisse, fille majeure de Lion Bissonnette,
menuisier, et d'Adèle Vaud de cette paroisse, d'autre part: ne
s'étant découvert aucun empêchement au dit mariage,
de l'agrément des parents, nous avons signé prout cœi, avons reçu
leur mutuel consentement de mariage. Nous avons donné la bénédic-
tion nuptiale en présence de St. Jordif, beau-frère du mari et de Lion Bissonnette
frère de la mariée qui ont signé. Les mariés soussignés. Lecture faite

H. P. Thirien

Heloise Bissonnette

H. Jordif

J. a Richard P. C.

N^o 5